

Programme Automation des bâtiments de la Fondation KliK

Un nouvel élan pour l'automation du bâtiment

Réduire les coûts d'énergie dans les bâtiments existants, gagner en confort et sécurité tout en augmentant la valeur des biens immobiliers? C'est possible grâce à la modernisation des systèmes d'automation du bâtiment. Un nouveau programme de soutien devrait stimuler ce potentiel encore trop peu considéré.

Gaëlle Fumeaux *

Après l'enveloppe du bâtiment, l'automation

Malgré un prix de l'énergie actuellement bas, l'assainissement énergétique du parc immobilier suisse reste une priorité. Il y a plus de 10 ans déjà, la Fondation Cen-

time Climatique lançait son premier programme de soutien dans ce domaine, le fameux Programme Bâtiments. C'était à ce moment-là l'isolation de l'enveloppe du bâtiment qui était au centre de toutes les attentions. En 2010, la Confédération a repris ce programme. Un milliard de CHF a été investi dans quelque 80 000

projets d'assainissement. Depuis peu, c'est aussi l'automation du bâtiment, comprenez la régulation et l'interconnexion de la technique du bâtiment, qui est soutenue. La Fondation KliK qui a repris les activités nationales de la Fondation Centime Climatique a créé un programme de soutien afin de donner un nouvel élan à la branche de l'automation du bâtiment. Les technologies liées à l'automation du bâtiment sont matures et disponibles sur le marché. Reste que lors d'assainissement, cette thématique est malheureusement encore trop souvent mise de côté. →



Le Chablais Centre Migros d'Aigle vient notamment de moderniser l'automation du chauffage, de l'aération et du refroidissement afin de passer de la classe D à la classe B. Ce projet sera présenté dans le cadre d'un séminaire organisé à Genève le 27 avril et présenté en page XX.

(© Migros Vaud)

en %	D → B	D → A	C → B	C → A
Bureaux	37	44	21	30
Hôtels	23	44	15	39
Restaurants	32	38	24	31
Ecoles	21	28	12	20
Salles de conférence	35	73	27	70
Hôpitaux	23	27	9	14
Bâtiments commerciaux	47	65	29	54
Immeubles collectifs	18	24	12	19

Gain en efficacité et diminution des coûts énergétiques

Bâtiments selon la norme SIA 386.110.

Une surface commerciale qui est modernisée de la classe d'efficacité en automation D à B consomme 47% d'énergie en moins, selon la norme.

(Source: Fondation pour la protection du climat et la compensation CO₂ KliK)

Classe A
Système d'automation du bâtiment à haute performance énergétique

- automation d'ambiance en réseau avec saisie automatique des besoins
- maintenance régulière
- suivi énergétique mensuel
- optimisation énergétique durable par des spécialistes formés

Classe B
Système d'automation du bâtiment évolué

- automation d'ambiance en réseau sans saisie automatique des besoins
- suivi énergétique annuel

Classe C
Système d'automation du bâtiment standard

- automation en réseau des installations primaires du bâtiment
- pas d'automation d'ambiance électronique, vannes thermostatiques sur les radiateurs
- pas de suivi énergétique

Classe D
Système d'automation du bâtiment à faible performance énergétique

- pas de fonctions d'automation du bâtiment en réseau
- pas d'automation d'ambiance électronique
- pas de suivi énergétique

Caractéristiques principales des quatre classes d'efficacité d'automation du bâtiment A à D.

(Source: Fondation pour la protection du climat et la compensation CO₂ KliK)

La norme SIA 386.110 comme point de départ

Afin de s'intégrer au mieux dans les mécanismes existants, le programme d'automation des bâtiments de la Fondation KliK se base sur la norme de référence en matière d'automation des bâtiments en Suisse, à savoir la norme SIA 386.110. Cette norme répartit les systèmes d'automation des bâtiments en quatre classes de performance, A, B, C ou D (voir graphique). Le programme soutient l'assainissement de bâtiments existants tels que des immeubles résidentiels, des bureaux, des surfaces commerciales ou encore des hôpitaux permettant de passer de la classe de performance D ou C à la classe B ou A. Pour atteindre les classes B et A, différentes mesures d'optimisation sont à mettre en œuvre dans les domaines suivants: chauffage, refroidissement, ventilation, eau chaude sanitaire et gestion technique du bâtiment. Tous les critères détaillés sont disponibles sur le site internet dédié:

Le Chablais Centre Migros à Aigle, un exemple de projet à succès

Le Chablais Centre Migros, à Aigle, a été l'un des tout premiers projets à bénéficier de ce programme de soutien. Constatant à la recherche des meilleures solutions permettant l'amélioration de l'efficacité énergétique de son parc immobilier, Migros Vaud a choisi d'intégrer un système d'automation du bâtiment complet lors de la rénovation de son centre MMM d'Aigle. Une amélioration de la classe de performance D à B a ainsi pu être obtenue pour cette surface commerciale de plus de 23 000 m². La Fondation KliK soutient ce projet à hauteur de plus

de 140 000 CHF, le montant de subvention étant une fonction de la surface chauffée, du type d'utilisation du bâtiment et de l'amélioration de la classe de performance.

Les conseillers de projet accrédités sont là pour vous soutenir

Qui dit programme de subvention, dit parfois travail administratif conséquent. Afin de libérer les propriétaires d'immobilier de cette charge, la Fondation KliK a accrédité plus de 80 conseillers de projet actifs dans toute la Suisse qui récoltent notamment les données nécessaires à la détermination de la classe de performance selon la norme SIA 386.110. Le conseiller de projet accrédité accompagne le propriétaire de projet pour toutes les démarches administratives, de la clarification de l'éligibilité du

projet à l'obtention de la subvention. La liste actuelle des conseillers de projet accrédités est disponible sur le site internet du programme et renseigne sur les cantons concernés par leurs activités.

Demandes de projets à déposer jusqu'à fin 2017

Le programme s'échelonne sur une période de temps restreinte, les demandes de projet doivent être formulées rapidement. Celles-ci doivent parvenir à la Fondation KliK avant la prise de décision d'investissement qui est souvent symbolisée par la commande de l'installation d'automation. Les demandes peuvent, dans un premier temps, être déposées jusqu'à fin 2017. La prolongation de ce programme de soutien dépend de l'évolution de la politique climatique suisse post-2020.

* Gaëlle Fumeaux est responsable Suisse romande et Tessin auprès de la Fondation pour la protection du climat et la compensation de CO₂ KliK.

www.automationbatiments.klik.ch